

>Conférence VERS UNE VILLE DURABLE : L'APPROCHE FRANÇAISE

CYCLE DE CONFÉRENCES (Pour une culture partagée du développement durable)

Lundi 23 juin 2008

9h15-17h30

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de
l'Aménagement du Territoire (La Défense)

Organisée dans le cadre du cycle de conférences « Pour une culture partagée du développement durable », par l'Institut de formation de l'environnement (IFORE), la conférence sur la ville durable a pour objectif de tenter d'expliquer et d'illustrer les différentes manières d'aller vers la ville durable, à partir de l'expérience des éco-quartiers, et/ou dans une approche plus globale s'appuyant sur le cadre législatif existant.

Cette conférence s'adresse à l'ensemble des services de l'État, des collectivités, aux élus, aux responsables d'associations et aux entreprises (en fonction des places disponibles).

>>>> Pourquoi la ville durable

Plus de la moitié des habitants de la planète vit aujourd'hui dans les villes. Les villes sont donc en première ligne pour réduire les incidences négatives de l'urbanisation sur l'environnement, limiter leurs impacts économiques, maintenir l'équité sociale et créer un cadre de vie meilleur.

C'est une priorité pour la France, qui, avec le Grenelle de l'environnement, fixe des objectifs ambitieux pour que la ville devienne durable.

Cela se traduit par un plan volontariste d'éco-quartiers : « au moins un éco-quartier avant 2012 dans toutes les communes qui ont des programmes de développement de l'habitat significatif ».

C'est aussi un nouveau cadre législatif « incitant à une planification globale de l'urbanisme intégrant transport, logement, espaces publics, commerce ».

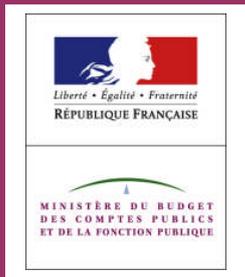
Au niveau européen, l'intérêt que la Commission européenne porte aux questions de durabilité en milieu urbain remonte à la conférence sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro en 1992. La conférence européenne sur les villes durables a élaboré plusieurs chartes depuis 1994 et la charte d'Aalborg. Plus récemment, les 27 ministres européens de la construction et de l'urbanisme ont signé en mai 2007 la charte de Leipzig sur la ville européenne durable.

Institut de Formation de l'Environnement

6, rue du général Camou - 75007 PARIS

☎ 01 42 19 25 92 – Télécopie : 01 42 19 19 76 - www.ifore.developpement-durable.gouv.fr

ifore@ecologie.gouv.fr



>>>> Informations pratiques

> Participation gratuite – déjeuner sur place

> Horaires : 9h15–17h30

> Lieu

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire
Grande Arche de La Défense – salle 2, niveau 3 – 92055 La Défense

> Accès

Métro ligne 1 et RER A – Grande Arche de La Défense

> Modalités d'inscription

Inscription obligatoire **avant le 13 juin au plus tard**
Fiche d'inscription jointe à retourner par télécopie à l'IFORE au 01 42 19 19 76

> Vos interlocuteurs à l'IFORE

Emmanuelle FOURNIER,

emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr

☎ 01 42 19 13 83

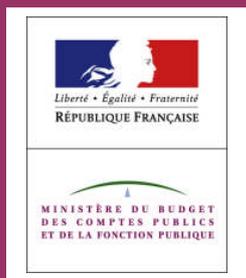
Sylvie ROHAN,

sylvie.rohan@developpement-durable.gouv.fr

☎ 01 42 19 17 80

> Liens

<http://www.ifore.developpement-durable.gouv.fr>



Institut de Formation de l'Environnement

6, rue du général Camou - 75007 PARIS

☎ 01 42 19 25 92 – Télécopie : 01 42 19 19 76 - www.ifore.developpement-durable.gouv.fr

ifore@ecologie.gouv.fr



Crédits : Les Amis de l'EcoZAC – Association Hespul

>>>>Programme

Conférence Vers une ville durable : l'approche française

Lundi 23 juin 2008 (9h15-17h30)

Animation de la journée : Marc Sauvez, Urbaniste en chef de l'Etat

>9h15-9h30 : accueil

>9h30 -9h45 : Présentation de l'IFORE
par Bruno Gastal, directeur de l'IFORE

>9h45 -10h00 : Introduction de la conférence
par Bettina Laville, présidente du Comité 21

>10h-13h - Table ronde Comment aller vers une ville durable ?

>Le concept de la ville durable et l'enjeu sociétal de la dédensification urbaine et de l'étalement
par Marc Sauvez, urbaniste en chef de l'Etat

>Les suites du Grenelle de l'environnement
par François Wellhoff, MEEDDAT, CGPC

>Les éco-quartiers : principes, description et exemples
par Michel Sabard, SCORE 2D

>L'exemple de la ville de Rennes
par Olivier Schoentjes, responsable de l'urbanisme

>La nécessaire participation des citoyens
par Thierry Burlot, Président de la Communauté de Communes Lanvollon Plouha

>Débat avec la salle

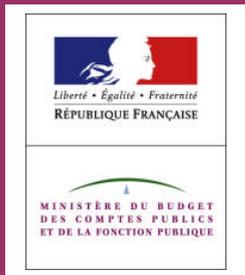
>13h-14h30 : Déjeuner

Institut de Formation de l'Environnement

6, rue du général Camou - 75007 PARIS

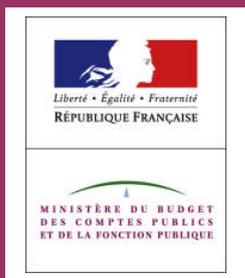
☎ 01 42 19 25 92 – Télécopie : 01 42 19 19 76 - www.ifore.developpement-durable.gouv.fr

ifore@ecologie.gouv.fr



14h30 – 17 h - Table ronde Une approche française

- >Montage et réalisation de quartiers durables en Europe
par Taoufik Souami, maître de conférences, Institut Français d'Urbanisme
- >Un exemple d'éco-quartier : la ZAC Rungis
par Philippe Bovef, Président de l'association « Les amis de la ZAC Rungis »
- >Une approche globale : la ville de Grenoble
par Pierre Kermen, Responsable de l'urbanisme de la ville de Grenoble
- >Un exemple allemand d'éco-quartier : Tübingen
par Michel Aguilar, Architecte
- >Un exemple italien d'approche globale : Bologne
par Mario Cucinella, Architecte
- >Synthèse européenne
par Dominique Sellier, Chargé de mission Urbanisme et quartiers durables, ARENE Ile-de-France
- >Débat avec la salle
- >17h00-17h30 Conclusion



Institut de Formation de l'Environnement
6, rue du général Camou - 75007 PARIS

☎ 01 42 19 25 92 – Télécopie : 01 42 19 19 76 - www.ifore.developpement-durable.gouv.fr
ifore@ecologie.gouv.fr